

Conditions de participation

« Version générale »

Organisateur

Les présentes conditions de participation régulent la participation à la promotion de la société FEIN France, ZI du Kochersberg, 18, rue d'Otterswiller, 67 700 SAVERNE (ci-après dénommée « Organisateur ») pour le participant. En participant à cette promotion, les participants acceptent automatiquement les conditions de participation suivantes.

Conditions de participation et procédure

Toute personne physique âgée de 18 ans révolus et domiciliée en Belgique est autorisée à participer. Sont cependant exclues les personnes suivantes : les employés (et leur famille) de l'Organisateur, d'entreprises associées à l'Organisateur et de partenaires commerciaux de l'Organisateur.

Les participants qui ont acheté un produit offert pendant la campagne de promotion indiquée bénéficient de l'avantage de la promotion décrite, selon le mécanisme de promotion défini.

La condition préalable pour participer est de remplir les critères de promotion (achat, enregistrement ou autre) pendant la campagne de promotion indiquée.

Déroulement

La vérification de l'existence d'un droit à l'avantage décrit dans la promotion est effectuée, selon le mécanisme de promotion, directement par le revendeur agréé ou par FEIN France, ZI du Kochersberg, 18, rue d'Otterswiller, 67 700 SAVERNE.

De même, l'octroi de l'avantage promotionnel est effectué, selon le mécanisme de promotion, soit directement par les distributeurs spécialistes participants, soit par FEIN France, ZI du Kochersberg, 18, rue d'Otterswiller, 67 700 SAVERNE.

Divers

L'Organisateur se réserve le droit de procéder à des vérifications. S'il s'avérait qu'un acheteur ne remplissait pas les prérequis à la participation ou agissait de manière abusive, l'Organisateur serait alors en droit d'exiger le retour des machines. Les promotions ne sont pas combinables.

Les présentes conditions de participation sont soumises au droit belge et excluent la Convention des Nations unies sur les contrats de vente internationale de marchandises (CVIM). Le seul tribunal compétent en cas de litige est celui du siège de l'Organisateur.

Nous vous renvoyons en outre à notre déclaration de confidentialité, disponible sur www.fein.be.